

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1350

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 16 SEPTIES

À l'alinéa 9, substituer à la référence :

« L. 511-51 »,

la référence :

« L. 511-5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.